

Dès son premier mandat, Hubert Falco a exprimé son intérêt pour l'animal de compagnie en milieu urbain. Une délégation protection animale a ainsi été créée en 2001. Devenue Délégation condition animale en 2014, elle a été confiée à Christine Pagani-Bezy, adjoint au maire également en charge du développement durable.



Missions de la délégation condition animale

Privilégiant la proximité, la délégation travaille avant tout à la bonne entente entre les propriétaires d'animaux et les autres habitants, ce qui n'exclut pas un intérêt pour les animaux sauvages, comme les oiseaux.

Pour mener à bien ses missions, la délégation œuvre en partenariat avec d'autres services municipaux :

- Espaces verts (lieux de loisirs aménagés pour les chiens, accompagnés de leurs maîtres et sous leur responsabilité / parcs à chiens / zone de baignade réservée sur la 4e anse des plages du Mourillon.),
- Police municipale (animaux errants, respect des lois en vigueur, suspicion de maltraitance, etc.),
- Développement durable (biodiversité, installation de ruches sur des propriétés communales etc.) Propreté urbaine (implantation de distributeurs de sacs de propreté sur le territoire communal, nettoyage des déjections avec du matériel adapté),
- Communication (élaboration de campagnes d'information pour lutter contre les incivilités ou pour encourager la stérilisation des chats).

Pour renforcer son efficacité, la délégation soutient et accompagne l'action de divers partenaires œuvrant dans le domaine de la condition animale

- Subventions dans le cadre d'objectifs partagés avec des associations, notamment en matière de stérilisation (chats errants),
- Mise à disposition de lieux d'accueil pour les refuges de Lagoubran (chats et chiens) favorisant les adoptions,
- Aides aux associations prenant en charge la détresse animale.

Pour répondre aux sollicitations des usagers et notamment en période estivale

La délégation condition animale reçoit les appels téléphoniques pour des doléances diverses concernant les animaux au 04 94 36 30 26.

Pour aller plus loin en vue de l'intégration des animaux en ville et pour favoriser le bien-être de tous, la délégation mène des réflexions sur divers projets

Un refuge LPO a par exemple vu le jour en juin 2016 au parc du pré Sandin et une campagne de sensibilisation pour la protection des martinets a été lancée dans le cadre des travaux de réhabilitation des bâtiments anciens. La ville a financé elle-même l'installation de nichoirs.

Pour une meilleure visibilité

L'ensemble de la politique menée pour l'intégration de l'animal a été couronnée en 2017 par l'attribution à Toulon du Ruban d'honneur de la fondation 30 Millions d'amis et par son élection comme ville la plus accueillante pour vos chiens par le magazine 30 millions d'Amis.

En savoir plus

▶ [Voir le guide de l'animal](#) [1]

▶ [Voir le guide de l'animal pour les enfants](#) [2]

Contacts -

▶ [TOUT L'ANNUAIRE](#) [3]

Mairie de Toulon

Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] <https://toulon.fr/publication/guide-de-l-animal>

[2] <https://toulon.fr/publication/guide-animaux-enfants>

[3] <https://toulon.fr/annuaires>